



Le marché du Restructuring

Tendances 2019 : L'avis des acteurs clés du marché



Marc Sénéchal
Associé fondateur de BTSG

"La fin du premier semestre et le deuxième semestre de l'année notamment se sont illustrés par l'ouverture de procédures collectives assez retentissantes d'envergure nationale ou internationale. Elles concernent des situations couvrant des hypothèses très différentes allant de la sauvegarde ou du redressement judiciaire à la liquidation judiciaire de sociétés holdings de grands groupes français ou de sociétés industrielles employant plusieurs milliers d'emplois cumulés.

Les secteurs pétrolier, du transport ou du tourisme sont impactés de manière visible et assez radicale."



Guilhem Brémont
Associé fondateur
de Brémont & Associés

"Paradoxalement, malgré la baisse statistique des défaillances, l'activité est très soutenue. A l'échelle du cabinet, j'ai le sentiment que l'on n'a jamais autant été sollicité, surtout depuis mars ou avril dernier. La typologie des dossiers change cependant. A côté des renégociations de dette, nous voyons de plus en plus de restructurations opérationnelles ainsi que des spin-off dont il faut sécuriser la sortie."

Laurent Jourdan,
Associé de Racine

"Les défaillances en nombre de procédures sont en recul certes, mais l'activité du restructuring reste soutenue avec des forts enjeux sociaux. Il y a eu plusieurs dossiers de fermetures de sites. Finalement, le nombre de dossiers importants est, de mon point de vue, en augmentation par rapport à l'an passé. Des dossiers comme Rallye, Maranatha, Aigle Azur, Conforama, Bourbon, Orchestra ont mobilisé beaucoup d'acteurs. L'année 2019 a été aussi l'année des restructurations opérationnelles sur certaines filières qui n'avaient pas été traitées précédemment. Enfin, nous avons eu également un nombre important de procédures amiables lourdes et par nature confidentielles."



Christophe Thevenot,
Associé de Thevenot Partners

"Quelques dossiers emblématiques (aérien, industrie, distribution, retail) ont concentré l'activité des acteurs du restructuring en 2019, année qui a cependant vu le nombre de procédures diminuer, confirmant la bonne tenue de l'économie depuis plusieurs années maintenant."



**Franck Michel, Associé fondateur d'AJAssociés**

“Le ralentissement de l'activité est réel et tous les secteurs sont touchés. Beaucoup d'entreprises sont fragilisées aujourd'hui. Certes, on voit moins de dossiers en procédures collectives mais cela s'explique surtout par l'abondance de capitaux disponibles. L'argent n'est pas « très cher », et les sociétés trouvent des financements à des taux intéressants pour restructurer leurs dettes, il y a aussi une recherche de placement à forte rentabilité chez les fonds d'investissements qui s'orientent sur le secteur des entreprises à potentiel de retournement. Par contre, les problèmes industriels demeurent et ne pourront pas tous être traités dans les conciliations. Je pense que l'on est en fin de cycle et j'observe une inversion de tendances depuis quelques semaines et donc un risque de remontée des défaillances. Si on considère que la prévention (en forte hausse depuis quelques semaines) est de plus en plus la voie obligée vers la procédure collective, on devrait assister à une hausse des procédures collectives l'année prochaine.”

**Philippe Hery,
Associé d'EY restructuring**

“Le marché du restructuring tend à s'accélérer sur 2019, dans un environnement économique incertain, en France avec un tassement de la croissance, mais également à l'international avec les tensions géopolitiques, le Brexit,... Dans ce contexte, on constate en particulier que les sociétés privées ou familiales ont du mal, tant à s'adapter aux nécessaires évolutions de leur métier qu'à financer ce redéploiement, au regard notamment d'un endettement trop important.”

**Jean-Dominique Daudier de Cassini
Associé de Weil Gotshal & Manges**

“Le marché du restructuring est en train de changer, comme les spécialistes l'anticipaient depuis quelques mois. Même si statistiquement le nombre de défaillances décroît, la taille moyenne des dossiers augmente ainsi que leur impact social. Des dossiers de taille significative avec des enjeux de restructurations opérationnels importants (Bourbon, Arjo Wiggins, Toupargel, Orchestra, Parisot...) ont ainsi du recourir à des procédures collectives. Si les secteurs les plus touchés sont sans réelle surprise le retail, l'Oil & Gaz ou les sous-traitants automobiles, d'autres secteurs sont actuellement sous tension et nous sommes sans doute à l'aube d'un nouveau cycle de restructuration, cycle dans lequel il ne s'agira pas seulement pour les entreprises de renégocier leur endettement, mais plus violemment d'adapter ou de repenser leur business model. Si nous intervenons toujours sur les phases de restructuration financière, nous constatons de plus en plus que certains gros « corporate » commencent à se trouver dans des zones de difficultés inhabituelles. Le timing va être primordial, les premiers à avoir anticipé ces périodes de crise seront sans doute les leaders de demain. Ces nouvelles situations de crise nécessiteront de pouvoir mettre en œuvre dans des timings très serrés des approches transversales regroupant des expertises juridiques en restructuring, corporate, social et financement.”

**Fabrice Patrizio
Associé d'Archers**

“Le restructuring joue les faux-semblants : le nombre de défaillance est globalement en baisse mais celui des défaillances importantes est en hausse. Et ne va pas cesser d'augmenter, conséquence des mutations structurelles actuelles de l'économie française.”